



RESTER CHEZ SOI

L'AGGMP CONSTRUIT AVEC VOUS  
DES RÉPONSES SUR MESURE



GARDE-MALADE JOUR & NUIT

AIDE AU QUOTIDIEN

RÉPIT DES AIDANTS

L'AGMP est une association mandataire de services à la personne, pour le soutien à domicile des seniors, des personnes âgées dépendantes et des personnes handicapées

## AIDE À LA VIE QUOTIDIENNE

(aide à la toilette, au repas, au lever, au coucher, garde malade de jour ou de nuit, soutien des activités intellectuelles, sensorielles et motrices, etc.)

## ASSISTANCE DANS LES ACTIVITÉS DE LA VIE SOCIALE

(assistance administrative, compagnie, activités de loisirs, accompagnement en dehors du domicile, etc.)

## ENTRETIEN DU CADRE DE VIE

(Tâches ménagères, entretien du linge, aide aux courses, etc.)

### Les + de l'AGMP

24/24

Possibilité d'intervention  
7 jours sur 7 et 24 heures sur 24



L'AGMP est une organisation à  
but non lucratif



Garantie de continuité des  
interventions



Agrément qualité des services à  
la personne



Formation professionnelle des  
intervenants

50%

de réduction d'impôts  
(selon art. 199 sexdecies du CGI)



# Bénéficiez de l'expertise de l'AGMP

## L'adaptation à vos besoins

A partir de l'analyse de vos besoins à votre domicile, nous construisons ensemble la réponse la plus adaptée.

Vous devenez alors l'employeur des aides à domicile avec lesquels vous nouez une relation durable. Vous bénéficiez d'une période d'essai de deux mois.

L'AGMP prend en charge le suivi administratif et vous assiste dans votre responsabilité d'employeur (recrutement, déclarations, fiches de paie, etc.).

## La liberté de choix

En choisissant le mandataire, vous êtes acteur de votre prise en charge. C'est vous qui décidez des heures d'intervention, de leur durée mais aussi de leur contenu.

## La qualité des interventions

L'AGMP mobilise un réseau de 130 aides à domicile qui sont diplômés et/ou ont une expérience professionnelle, suivent des formations, participent à des groupes de travail et trouvent le soutien et l'écoute nécessaires auprès des permanents de l'association. Certains s'investissent dans le projet associatif.

## La continuité du service

Pour ses bénéficiaires et en cas d'urgence, l'AGMP assure une permanence téléphonique 24h/24, 7j/7. Elle garantit les remplacements en cas d'indisponibilité des intervenants.

## Des horaires et des lieux d'intervention variés

Les interventions peuvent varier d'1 heure occasionnelle à 24h/24. Elles peuvent également avoir lieu le weekend ou la nuit.

Elles peuvent être réalisées à votre domicile, en habitat partagé, en maison de retraite, à l'hôpital, etc. Nous pouvons également vous accompagner pour vos sorties (courses, promenade, visites, etc.).

## Un agrément et un label qualité

L'AGMP bénéficie de l'agrément délivré par l'Etat, qui l'autorise d'intervenir auprès de personnes dépendantes. Les activités de l'AGMP sont certifiées par le label qualité Qualimandat.

## Des aides financières

Les interventions par l'intermédiaire de l'AGMP ouvrent le droit à une réduction ou un crédit d'impôt de 50%.

Vous pouvez également bénéficier de différentes aides selon votre situation : APA, PCH, caisses de retraite, etc.

# 25 ans d'expérience à Poitiers et ses environs

INFORMATIONS & CONSEILS

VISITE A DOMICILE

DEVIS GRATUIT

## 05.49.44.02.54

[contact@agmp.fr](mailto:contact@agmp.fr) - [www.agmp.fr](http://www.agmp.fr)

Association des Gardes Malades du Poitou

21 place Philippe Le Bel

86000 Poitiers

Association mandataire - agrément qualité

